

Deuxième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de l'association dissoute:
Geneva-China Business Forum, en liquidation,
Genève
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 07.11.2008
4. Echéance de préavis des créances: 22.03.2009
5. Adresse pour la déclaration des créances:
c/o Philippe Houman, Cours de Rive 6, 1211 Genève 3
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de l'association dissoute d'annoncer leurs prétentions.

AH Legal, Caterina Berlini
1211 Genève

(04784806)